

CONSEIL D'ÉDUCATION

Politique 1.13

Rôle de secrétaire du Conseil

Le ou la secrétaire du Conseil a comme rôle d'assurer l'intégrité des documents du Conseil.

- 1.13.1 Le résultat attendu du poste de secrétaire est de voir à ce que tous les documents du Conseil soient exactes et leur classement ponctuel.
- 1.13.2 L'autorité du ou de la secrétaire consiste à avoir le contrôle et l'accès aux documents du Conseil.